Avertissements® agricoles Lorraine

Bulletin n° 11 du 26 avril 1989 Numérotation continue : n° 92

Grandes cultures

COLZA :
- Carences en soufre très importantes.
- Sclérotinia : intervenir.
- Insectes : aucune intervention.

CEREALES A PAILLE :
- Blé : traitement stade 2 noeuds à effectuer dans de nombreuses situations.
- Orge : envisager un 2ème traitement à la sortie des barbes.

MAIS : Traitement ravageurs souterrains.

POIS : Surveiller les sitones (rappel).

COLZA :

- Carence :

Des symptômes spectaculaires de carence en soufre sont visibles actuellement, surtout dans le sud meusien : décoloration puis jaunissement du limbe, les nervures restant vertes. La feuille devient cassante.

Des conditions climatiques particulières expliquent ce phénomène :

. Elévation des températures fin mars - début avril, qui a entraîné une reprise de végétation créant des besoins importants en soufre.

. Dans un deuxième temps, une chute des températures provoquant un blocage et des pluies favorisant le lessivage des sulfates.

Un apport de sulfate d'ammoniaque à 100 kg/ha dans 800 l d'eau/ha peut être réalisé. Ne pas intervenir sur végétation humide ou par temps de gel.

- Sclérotinia :

Les symptômes sont encore quasiment inexistants sur feuilles, puisque le champignon se transmet par les pétales qui collent sur les feuilles.

Tant que les pièces florales ne sont pas tombées, des taches de sclérotinia sur feuilles sont impossibles.

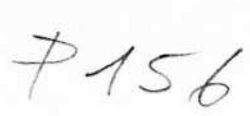
Actuellement, des taches blanches sont visibles sur les feuilles de la base, elles correspondent à des brûlures d'azote. Un mycélium gris a parfois colonisé ces feuilles : c'est du botrytis, un champignon secondaire qui se développe sur des tissus nécrosés.

Soyez vigilents et positionnez bien votre traitement sclérotinia avant la chute des premiers pétales (rappel voir bulletin n° 10 du 19.04.89).

Imprimerie de la Station de NANCY
Directeur-Gérant : D. VERBEKE
Publication Périodique
CPPAP No : 2011 AD
Abonnement annuel : 190 F

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
38, rue Sainte-Catherine
54043 NANCY CEDEX
Tél. 83 30 41 51



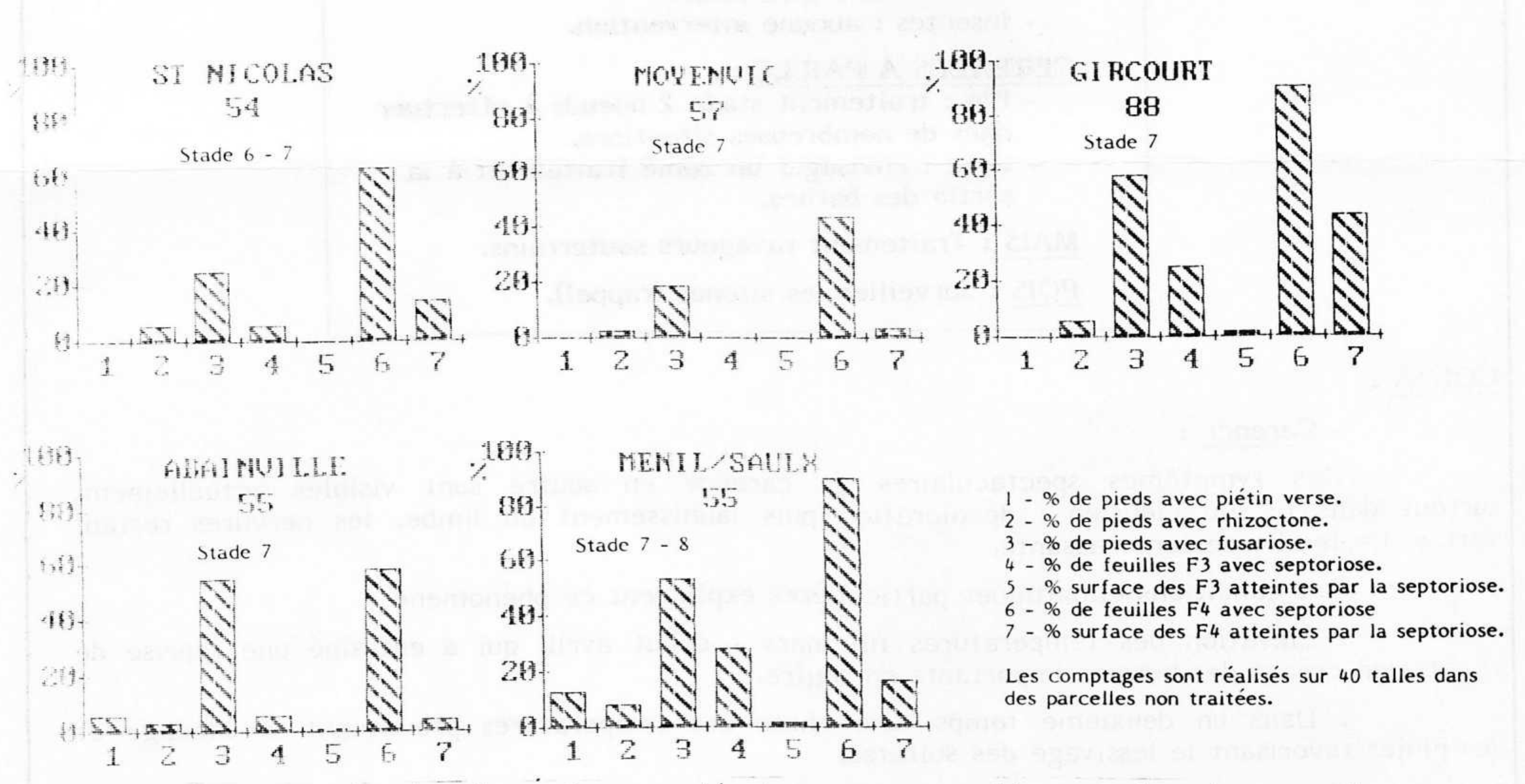


CEREALES A PAILLE :

- Situation :

Les blés sont aux environs du stade 2 noeuds, les orges au stade gonflement, les plus avancées devraient commencer à épier dans les 8 jours.

Sur blé, les maladies progressent peu, les températures étant trop faibles et défavorables à la septoriose toujours très présente sur la 4ème feuille. L'oïdium a tendance à régresser. Les variétés FUTUR et PERNEL sont souvent les plus atteintes. La rouille jaune, pour l'instant, n'a pas été décelée. Sur le pied, même si le piétin verse progresse très légèrement, nous sommes encore loin de son seuil de nuisibilité. La fusariose reste prépondérante.



Sur orge, la rhynchosporiose se développe assez rapidement dans les parcelles non encore traitées, principalement sur F3 et F2. La rouille naine est maintenant visible dans de nombreuses parcelles sur F3 principalement (quelques pustules). L'helminthosporiose remplace parfois ou accompagne la rhynchosporiose.

- Préconisations :

Blés :

. Toutes les parcelles à espérance de rendement supérieur à 55 - 60 q méritent un traitement dès que possible, visant essentiellement la septoriose, accessoirement l'oïdium. Dans les plus belles parcelles (potentiel au moins égal à 70 q), choisir un produit de haut de gamme de type SPORTAK, PUNCH, mais également triazole + produit de contact, sinon un BMC + dithiocarbamate peut suffire.

. Dans les autres parcelles (elles sont à l'heure actuelle peu nombreuses), on peut attendre la sortie de la dernière feuille (8 à 15 jours) pour prendre une décision.



Il faudra certainement tenir compte de la rouille lors du choix des produits pour le traitement d'épiaison.

Orges :

Les périodes pluvieuses de ces dernières semaines entraînent diverses situations que l'on pourrait classer en 3 catégories :

1 - Parcelles traitées au début du mois d'avril : il faut envisager un 2ème traitement dans les jours à venir au tout début de l'apparition des barbes.

2 - Parcelles traitées depuis 8 à 10 jours : attendre que les barbes soient bien visibles pour renouveler le traitement.

3 - Parcelles non encore protégées ou traitées cette semaine : traitement à exécuter en toute priorité s'il n'a pas eu lieu. Un 2ème traitement d'épiaison n'apportera plus rien sur ces parcelles, car les rendements sont d'ores et déjà pénalisés aujourd'hui.

DANS TOUS LES CAS : tenir compte de la présence de la rouille naine dans le choix des produits et éviter l'utilisation de matières actives inefficaces sur cette maladie, tels que les SPORTAK, PELTAR, BAVISTINE, CERECLAIR...

RACCOURCISSEURS : attention de n'utiliser les raccourcisseurs à base d'ETEPHON que lorsqu'il n'y a pas de risque de gel durant les nuits qui suivront le traitement.

MAIS :

- Ravageurs souterrains du maïs :

Taupins :

La présence de taupins rend indispensable un traitement du sol. Le choix des produits dépend de leur mode d'action : seul les produits "en plein" à base de lindane ont une rémanence d'action supérieure à 2 mois et permettent de ne plus traiter le sol pour 3 ans, alors que les produits microgranulés "en localisation" ont une rémanence d'action limitée à 2 mois mais ont l'avantage, pour certains, d'avoir une action plus polyvalente sur mouches et nématodes.

Le tableau ci-après résume la stratégie possible, variable en fonction de la date de semis.

Infestation taupins	Semis précoce	Semis tardif : mai, début juin
Forte : . 500 000 taupins/ha	- Produits en plein à base de lindane (1 500 g/ha) - lindane en plein + microgranule efficace sur oscinies (1)	Microgranulés performants et à forte dose, actifs seulement sur taupins ou polyvalents : taupins, oscinies, géomyza
Moyenne	Produits en plein à base de lindane ou microgranulés performants et à forte dose	Microgranulés en localisation

(1) La dose de lindane peut être limitée à 1 000 g de m.a./ha à condition d'incorporer superficiellement à 4-5 cm de profondeur et celle de microgranulés peut être faible.

P 157

Scutigérelles et nématodes :

La répartition de ces ravageurs est localisée. Ils nécessitent des traitements particuliers.

Tipules :

Il est préférable de traiter les larves de tipules en post-levée de la culture, car elles attaquent rarement le maïs. En cas d'attaque constatée, traiter par pulvérisation "en plein" ou par épandage d'appâts avec un produit autorisé contre les noctuelles. Sur tipules, par pulvérisation, le DECIS CE est peu efficace, le LORSBAN ou le KREGAN à 3 l de p.c./ha et le parathion à 400 g de m.a./ha ont une bonne efficacité.

***

PRECISION UTILE :

Nous rappelons à nos anciens observateurs céréales qu'une proposition d'abonnement à prix préférentiel (150 F) leur a été faite. **ATTENTION** : ceux qui n'y donneront pas suite, avant le 5 mai, ne recevront plus le présent bulletin d'Avertissements.

***

En raison des fêtes, notre prochain bulletin papier paraîtra le 10 mai. Cependant, nos informations seront régulièrement réactualisées sur d'autres supports dans l'intervalle :

- sur votre minitel
  en 36 16, tapez CLOT16, puis choix "A" puis "Avertissements Agricoles"

- ou sur notre répondeur téléphonique : 83.37.45.98.

***

SI VOUS ETES DEBORDES...

Les caprices de la météo et l'urgence des problèmes à résoudre font que la priorité à adopter dans vos interventions serait la suivante :

1 - Traiter les orges non protégées, éventuellement
2 - Réaliser le traitement colza sur parcelles en fleurs
3 - S'intéresser, après, au blé...

***